

1er pour la réussite au brevet ???...

Date : 25 février 2015

Dans son "bilan de mandat", la liste « Energies Solidaires » - qui ne doute décidément de rien - prétend que grâce à elle, l'Ille-et-Vilaine serait le 1er département pour la réussite au brevet.

92% c'est le taux
de réussite au brevet
en Ille-et-Vilaine ce
qui fait de nous le
1^{er} département
pour la réussite de ce
diplôme

**FIERS D'ÊTRE
BRETILLIENS,**

Certes, l'erreur est humaine, mais observons pour commencer qu'en réalité le département n'a pas du tout été classé 1^{er} en raison du taux de réussite (92 %), mais en raison du taux de mentions (69 %).

C'est d'ailleurs ce que le Président du Conseil général, Jean-Louis Tourenne, a précisément indiqué au cours de la séance d'ouverture de la session de l'assemblée qui s'est tenue aujourd'hui même.

Maintenant, intéressons nous un instant à ce que Madame Catherine Moisan, directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance au Ministère de l'éducation nationale, n'hésite pas à dire de cet indicateur :

Il n'est ni fait ni à faire : le critère retenu ne mesure pas la valeur d'un collègue

Enfin, quand bien même cet indicateur permettrait de mesurer la valeur d'un collègue, réfléchissons un instant : à qui devrait-on en attribuer principalement le mérite,

au Conseil général ou à l'Inspection académique ?...

Pour aller plus loin :

- [Une collectivité territoriale écologique ?](#)

- [Du dynamisme démographique de la Brétille](#)
- [1^{er} département pour la qualité de vie](#)
- [Que nous disent les taux de chômage ?...](#)
- [Fiers mais pas très futés](#)
- [Vraiment pas de quoi être fier](#)
- [1ère au palmarès des bonimenteurs](#)
- [La dernière contrepèterie du coin](#)